

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Mardi, le 19 mai 2015

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil municipal, convoquée par écrit, tenue le mardi 19 mai 2015 à la salle municipale, de 20 h à 21 h 20.

Sont présents: Madame Mireille Brûlé
 Messieurs Claude Bourassa
 Denis Bergeron
 Marcel Larochelle
 Yvon Martel
 Yannick Trépanier

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

107-2015

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par Claude Bourassa et appuyé par Marcel Larochelle que l'ordre du jour soit adopté.

À SAVOIR :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Acceptation soumission honoraire professionnel pour la zone inondable production rapport 2D;
4. Acceptation soumission diesel 2015;
5. Autorisation d'achat d'un camion;
6. Acceptation d'engager le procureur de la Municipalité afin de continuer les procédures dans le dossier du rang 11 (village);
7. Clôture de la séance.

108-2015

Acceptation soumission honoraire professionnel pour la zone inondable production rapport 2D.

Suite à la lecture du rapport de soumission sur invitation par pondération, présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras, il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil, après avoir invité les soumissionnaires suivants : J.F. Sabourin & associé, WSP et Roche ltée, groupe-conseil, les soumissions reçues sont WSP et Roche ltée, groupe-conseil. Il accorde la soumission pour l'étude de l'offre de services professionnels de firme d'ingénieur-conseil pour la production d'un modèle 2D aux fins de la révision des cotes de crues de la rivière Bulstrode (zone inondable) à l'entreprise Roche ltée, groupe-conseil, qui a obtenu la note la plus élevée, soit 28,306 et le montant de la soumission est de 46 986 \$ plus taxes. Le maire monsieur Louis Hébert et le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras sont autorisés à signer tous les documents pertinents à la réalisation de l'étude.

109-2015 Acceptation des soumissions de diesel pour l'année 2015-2016.
Suite à la lecture du rapport de soumissions sur invitation présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Mireille Brûlé que le Conseil, après avoir invité les soumissionnaires suivants: La Coop des Bois-Francs (Énergies Sonic), Philippe Gosselin et ass. Ltée et Pétro Vic inc. Le Conseil a reçu seulement une soumission, soit La Coop des Bois-Francs (Énergies Sonic). Il accorde la soumission de diesel à l'entreprise La Coop des Bois-Francs (Énergies Sonic) pour l'année 2015-2016.

110-2015 Autorisation d'achat d'un camion.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yannick Trépanier que le Conseil met à l'étude l'achat du camion.

111-2015 Acceptation d'engager le procureur de la Municipalité M^c Jean Gagné afin de continuer les procédures dans le dossier du rang 11 (village).

ATTENDU QUE le procureur de la Municipalité M^c Jean Gagné a envoyé une mise en demeure à la firme Exp. inc., à la compagnie Sintra inc. et à la compagnie LVM, dans le dossier de la construction des infrastructures d'une partie du rang 11, à la hauteur du village, puisque cette section de la route (forme du chemin et trottoirs) s'est détériorée de façon prématurée, au gel.

ATTENDU QUE les parties en cause avaient 20 jours à partir de la réception de la mise en demeure pour informer la Municipalité des procédures à prendre pour remédier à la problématique, sinon la Municipalité se verrait dans l'obligation de faire les corrections à leurs frais;

ATTENDU QUE la Municipalité par l'entremise du procureur M^c Jean Gagné n'a eu aucune réponse de la part des parties;

ATTENDU QUE la Municipalité a fait faire une étude par la firme Pluritec afin de connaître les coûts ainsi que les travaux de correction des infrastructures d'une partie du rang 11, à la hauteur du village;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise le procureur M^c Jean Gagné d'entreprendre tous les recours légaux contre la firme Exp. inc., la compagnie Sintra inc. et la compagnie LVM, afin de faire les correctifs appropriés dans le dossier de la construction des infrastructures d'une partie du rang 11, à la hauteur du village, puisque cette section de la route (forme du chemin et trottoirs) s'est détériorée de façon prématurée, au gel.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

108-2015, 109-2015, 111-2015.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 19^e jour du mois de mai deux mil quinze.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

112-2015

Clôture de la séance.

Il est proposé à 21 h 20 par Claude Bourassa que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier

